



LA CHAISE DES GÉNÉRATIONS

LE MESSAGE DES JEUNES DE SAINTE-ROSE-DU-NORD
AU CONSEIL MUNICIPAL pages 10-11

ADOPTÉ AU CONSEIL...

Consultez les procès-verbaux sur notre site Internet
dans la section
Publication/Procès-verbaux

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Mardi 2 juillet et lundi 5 août.
Les réunions débutent à 19 h et se déroulent au
Pavillon de la Montagne au 213, rue du Quai.

COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMITÉ FINANCES ET ADMINISTRATION

BLACKBURN, Michel (conseiller)
EMOND, Eric (directeur général)
RIVERIN, Claude (maire)

COMITÉ RESP. DE L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

EMOND, Eric (directeur général)
TREMBLAY, Gilles (conseiller)

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE

LECOURS, Suzan (conseillère)
COMPARTINO-CAMPAGNA, Marylène (Inspectrice municipale en bâtiment et environnement)
VOYER, Étienne (conseiller)

COMITÉ DES ROUTES ET CHEMINS INCLUANT LE DÉNEIGEMENT

LAROUCHE, Eric (conseiller)
TREMBLAY, Gilles (conseiller)

COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LE CITOYEN

BONDU, Marco (directeur de la SD)
EMOND, Eric (directeur général)
LIMOGES, Kim (conseillère)
VOYER, Étienne (conseiller)

COMITÉ VIE COMMUNAUTAIRE, VIE SOCIALE, SPORTS, LOISIRS ET FAMILLE

LIMOGES, Kim (conseillère)
TREMBLAY, Gilles (conseiller)
VOYER, Étienne (conseiller)

COMITÉ DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES

EMOND, Eric (directeur général)
LAROUCHE, Eric (conseiller)
RIVERIN, Claude (maire)

COMITÉ DES MESURES D'URGENCE

EMOND, Eric (directeur général)
LECOURS, Suzan (conseillère)
RIVERIN, Claude (maire)

COMITÉ DU SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

EMOND, Eric (directeur général)
LECOURS, Suzan (conseillère)
RIVERIN, Claude (maire)

DOSSIERS MAJEURS

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

BONDU, Marco (directeur de la SD)
TREMBLAY, Gilles (conseiller délégué au CA de la SD par la municipalité)

AINÉS

LECOURS, Suzan (conseillère)

BIBLIOTHÈQUE

LECOURS, Suzan (conseillère)

ÉCOLE PRIMAIRE

VOYER, Étienne (conseiller)

SÉCURITÉ CIVILE

LECOURS, Suzan (conseillère)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LIMOGES, Kim (conseillère)
RIVERIN, Claude (maire)

PÊCHE BLANCHE

LIMOGES, Kim (conseillère)
TREMBLAY, Gilles (conseiller)
VOYER, Étienne (conseiller)

INTERNET

TREMBLAY, Gilles (conseiller)

NOUS CONTACTER

HEURES D'OUVERTURE

DU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 11 h 45

126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord (Québec) G0V 1T0
admin@ste-rosedunord.qc.ca | ste-rosedunord.qc.ca
T 418 675.2250

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

- **Eric Emond, poste 2602**
Directeur général et secrétaire-trésorier
- **Nancy Tremblay, poste 2600**
Technicienne comptable
- **Émilie Sicotte en remplacement de Marylène Compartino-Campagna, poste 2601**
Inspectrice municipale en bâtiment et environnement
- **Marie-Josée Paradis, poste 2603**
Coordonnatrice de la bibliothèque
- **Marco Bondu, poste 2607**
Directeur de la Société de développement

MOT DU MAIRE



Vous vous souvenez certainement de la présentation du budget 2023, il y a un peu plus d'une année. Après une hausse importante du rôle d'évaluation (moyenne de 30,7%), le conseil s'était vu dans l'obligation de maintenir le taux de taxe en raison particulièrement de la hausse des coûts, qu'il s'agisse des salaires, des services, des matériaux et j'en passe. Pour certains citoyens, la hausse était importante, voire très importante. Vous nous avez alors exprimé votre insatisfaction, parfois votre colère, mais le conseil a fait face à la situation, gardé le cap sur le redressement des finances et expliqué ses choix.

Après 2 années à perte, 2021 et 2022, année des élections et de plusieurs changements à la direction, année de neige importante et autres. Le conseil a décidé, en 2023, que c'était assez. De toute façon nous nous devons de présenter un budget à tout le moins équilibré. Mais qui dit équilibré pour moi dit aussi se bâtir un fonds de roulement nous donnant la marge de manœuvre nécessaire au bon fonctionnement de la municipalité afin de donner les services attendus aux citoyens.

Nous constatons que nous devons fréquemment faire appel à notre marge de crédit pour toute dépense non prévue, comme une quantité étonnante de neige en 2022, des bris d'infrastructures, par exemple à notre réseau d'aqueduc, l'entretien de nos équipements qui avaient manqué un peu « d'attention » dans les dernières années, etc. Certes, les investissements et les projets d'amélioration sont en partie subventionnés et/ou financés, mais la partie investie par la Municipalité se faisait parfois à même notre marge de crédit.

En définitive nous n'avions aucun fonds de roulement nous permettant de faire face aux imprévus sans nous retrouver obligés d'utiliser notre marge de crédit et ainsi défrayer des frais d'intérêt. En plus, avec la hausse généralisée des taux d'intérêt, ces coûts occupaient une place grandissante dans notre budget.

Dans le budget 2023, nous avons revu les dépenses et planifié un léger surplus afin de rencontrer nos obligations et de commencer à nous construire un fonds de roulement. C'était un défi, mais nous avons les compétences pour y arriver, en Éric et Nancy et le support du comité finances. Nous vous avons donc effectué des suivis rigoureux à chaque trimestre afin d'éviter des surprises en fin d'année.

Mais nous avons eu une surprise, tout de même un peu anticipée avec la rigueur de nos suivis. En effet nous avons atteint voire dépassé nos objectifs, ce qui nous a permis de rembourser notre perte des années antérieures en plus de réduire notre endettement sur certains anciens projets et de commencer à construire notre fonds de roulement.

Pourquoi ces résultats :

- Une hausse des revenus de taxes qui était prévisible;
- Des revenus de frais de mutation plus élevés grâce au rattrapage que nous avons fait dans ce dossier, malgré l'absence de notre inspectrice;
- De nouveaux revenus générés par l'acquisition de notre chargeur sur roues;
- L'acquisition de notre « loader » qui nous a aussi permis de réduire nos coûts de location de machinerie;
- Une meilleure gestion des dépenses;
- Bien sûr, Dame nature nous a aidés en nous envoyant moins de neige, nos coûts de déneigement ont été nettement moins élevés.

Nous avons adopté pour 2023 un budget d'amélioration de la situation financière, prêt à faire face à la critique, ce qui était prévisible, mais pas un budget électoral - c'est ce que nous avons livré.

Ce fut un effort collectif de nos employés et des membres du conseil.

Tous méritent nos félicitations.

ÉTATS FINANCIERS

SURPLUS DE 66 000\$ À SAINTE-ROSE-DU-NORD

Par Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier

Après deux années financièrement difficiles, Sainte-Rose-du-Nord a effectué un redressement significatif de sa santé financière en terminant l'année 2023 avec un surplus de 66 483\$.

Le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 a officiellement été déposé lors de la séance publique du conseil municipal du 3 juin dernier. L'auditeur externe mandaté pour vérifier les données financières de la municipalité, M. Daniel Tétreault, a présenté son rapport.

Après deux années qui s'étaient terminées par un déficit, Sainte-Rose-du-Nord a été en mesure de redresser la situation puisque le surplus de 66 483\$ comprend le remboursement d'un déficit de 121 013\$.

Les bons résultats financiers s'expliquent par des revenus à la hausse par rapport aux prévisions budgétaires (1 852 555\$ par rapport à 1 519 701\$ prévu au budget).

Ces écarts s'expliquent surtout par le fait que des revenus non prévus au budget se sont ajoutés en cours d'année. Ces revenus sont, pour la plupart du temps, des subventions ou du soutien financier obtenus par la municipalité pour réaliser certains projets. Il y a donc des dépenses sensiblement du même montant qui correspondent.

C'est le cas, par exemple, d'une subvention de la Fédération canadienne des municipalités qui a permis de réaliser un inventaire des actifs municipaux ou encore des montants reçus du ministère des Affaires municipales, de la MRC du Fjord-du-Saguenay et de Promotion Saguenay pour réaliser des travaux d'urgence sur le quai.

Soulignons toutefois que les revenus de taxes ont été supérieurs à ce qui avait été prévu, tout comme les revenus d'intérêts. Dans ce dernier cas, c'est la hausse des taux d'intérêt qui explique la différence.

DÉPENSES

Un contrôle serré des dépenses a porté ses fruits au cours de la dernière année. Les dépenses sont plus élevées par rapport à ce qui avait été prévu au budget, mais les revenus ont compensé cette hausse.

Encore là, on peut citer quelques exemples. La municipalité a investi 63 000\$ pour réparer quatre toitures, ce qui vient gonfler le poste budgétaire lié à la voirie, mais une subvention du ministère des Affaires municipales a permis de réaliser cette amélioration.

L'hiver relativement clément que nous avons connu en 2023 a eu un impact sur nos états financiers puisque les dépenses liées au déneigement ont été inférieures de 24 000\$ à ce qui avait été originalement prévu. Quand on ajoute un nouveau revenu dans ce poste budgétaire, le contrat de déneigement du stationnement de l'école, on peut affirmer que les opérations de déneigement ont eu un effet positif sur les finances municipales.

DETTE

Sainte-Rose-du-Nord termine l'année 2023 avec un endettement à long terme de 980 826\$, montant qui comprend la part de l'endettement à long terme que la municipalité doit assumer (36 224\$).

Le taux d'endettement de la municipalité reste relativement faible, si on compare à la plupart des autres municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Par contre, la municipalité a encore du travail à faire pour mieux se positionner au niveau des surplus nos affectés.

Le surplus enregistré en 2023 permet de transformer un déficit accumulé en un petit surplus non affecté, mais il faudra minimalement tripler ou quadrupler ce montant de 64 000\$, au cours des prochaines années, pour se retrouver dans une situation financière comparable aux autres municipalités du territoire.

VOIR LE TABLEAU À LA PAGE SUIVANTE >>

SERVICES AUX CITOYENS... (LA SUITE)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	158 813	135 981	(190 106)
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(124 563)	(63 520)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	158 813	11 418	(253 626)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		219 798	214 467
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6		6 846	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		226 644	214 467
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			37 164
Remboursement de la dette à long terme	17 (37 800)	(38 100)	(56 900)
	18	(37 800)	(38 100)	(19 736)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	(1 860)	(
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	(121 013)	(121 013)	
Excédent de fonctionnement affecté	21			
Réserves financières et fonds réservés	22		(10 606)	(11 078)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(121 013)	(133 479)	(11 078)
	26	(158 813)	55 065	183 653
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		66 483	(69 973)



LE SITE INTERNET SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Par Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier

Misant notamment sur le soutien financier de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Sainte-Rose-du-Nord amorce des travaux visant à procéder à une refonte complète de son site internet.

Le site internet de la municipalité prenait de l'âge. La dernière refonte du site datait de presque 15 ans, ce qui représente une éternité dans le monde du web.

S'inspirant des conclusions de la planification stratégique 2023-2028 qui place parmi les grands axes de développement l'objectif d'affirmer l'identité distinctive de Sainte-Rose-du-Nord et de faire de la municipalité une destination de choix sur le plan touristique, le conseil a donc décidé de moderniser son site internet.

L'objectif est de bâtir une nouvelle plateforme qui sera en mesure de rejoindre efficacement les utilisateurs visés.

La municipalité souhaite notamment que tous les touristes qui cherchent de l'information sur les attraits, sur les restaurants, sur l'hébergement et sur les commerces de Sainte-Rose-du-Nord puissent trouver des réponses à leurs questions facilement.

C'est pour cette raison que le conseil a demandé et obtenu de la MRC du Fjord-du-Saguenay un soutien financier de 15 500 \$ via la Politique de soutien aux projets structurants pour les communautés. Cette aide financière permettra de s'assurer que le futur site internet qui comprendra notamment une carte interactive des attraits locaux réponde aux attentes des touristes.

Le futur site sera convivial, facile à utiliser et mettra en valeur la municipalité et ses attraits.

La nouvelle plateforme permettra aussi de faciliter les communications entre la municipalité et ses citoyens afin que ceux-ci trouvent facilement les informations dont ils ont besoin, par exemple la réglementation municipale, les avis publics et les informations sur les activités du conseil municipal.

Au total, le projet de refonte du site internet est évalué à environ 25 000 \$. Il s'inscrit en continuité d'un autre projet présentement en cours, celui de doter Sainte-Rose-du-Nord d'un nouveau logo.

C'est la firme spécialisée Nubee de ville Saguenay qui a obtenu le mandat de réaliser ce projet qui devrait être complété pour le début de la prochaine année.

SAINTE-ROSE-DU-NORD AMORCE DES TRAVAUX VISANT À CONTRER LA PÉNURIE DE LOGEMENTS

Par Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier

Le conseil municipal a entrepris des démarches afin de contrer une problématique présente sur l'ensemble du territoire québécois qui n'épargne pas Sainte-Rose-du-Nord: la pénurie de logements.

Il devient de plus en plus difficile de se trouver un logement à Sainte-Rose-du-Nord. Les appartements et les maisons à vendre sont rares, particulièrement dans le périmètre urbain.

Consciente de la problématique, la MRC du Fjord-du-Saguenay a amorcé une réflexion afin de connaître le portrait précis de la situation du logement sur son territoire.

La démarche n'est pas encore complétée, mais on commence à avoir une idée de ce à quoi pourrait ressembler le constat. On sait que des gens ont dû quitter Sainte-Rose-du-Nord pour une autre municipalité parce qu'ils ne sont pas arrivés à trouver un endroit où loger.

Les premiers éléments qui ressortent de l'analyse de la firme mandatée par la MRC tendent aussi à démontrer que même si, au prorata, Sainte-Rose-du-Nord figure parmi les municipalités où l'on retrouve le plus fort pourcentage de population à risque, c'est aussi là où l'offre de logement abordable est la plus basse.

DES ACTIONS

Le conseil municipal, inspiré par les représentations faites par plusieurs citoyens, a posé plusieurs gestes dont l'objectif est de contrer la pénurie de logements.

Il a d'abord adopté une nouvelle réglementation entourant les résidences de tourisme. Il a ensuite entrepris des démarches auprès de l'Office régional d'habitation afin de bâtir un projet qui permettrait la construction de logements abordables, sur le territoire de Sainte-Rose-du-Nord.

Ce projet est encore à l'étape embryonnaire, mais un pas important vers sa concrétisation a été entrepris lorsque le conseil a confié à la firme spécialisée Option aménagement le mandat de réfléchir à la possibilité d'aménager une partie du terrain acquis pour la mise en place d'un réseau de traitement des eaux usées afin qu'il puisse accueillir de nouvelles constructions résidentielles.

Option aménagement a amorcé son travail il y a quelques jours à peine. Ses conclusions devraient être connues à la fin de l'automne.

PETITS RAPPELS

RÈGLEMENT D'URBANISME

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Les citoyennes et citoyens de notre territoire ne doivent pas oublier que les abris d'auto temporaires (de type Tempo) doivent être retirés au plus tard le 30 avril, selon la réglementation municipale. Si cela n'est pas encore fait, nous vous invitons à respecter la réglementation et à procéder au retrait de ces équipements. Les abris temporaires peuvent être installés à compter du 1er novembre.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU QUAI

Pour toute nouvelle installation d'un quai sur une propriété riveraine, vous devez effectuer une demande de permis au service de l'urbanisme pour l'installation de cette structure afin d'assurer la conformité et le respect des normes établies à la protection des rives et littoraux (bande de protection riveraine). Vous référez à l'article 17.2 du règlement 249-2015 du zonage.

Une fois le permis obtenu, vous n'avez pas à refaire une demande de permis pour les années suivantes puisque l'emplacement du quai restera le même.

EXPROPRIATION D'UN TERRAIN POUR LE PROJET DES EAUX USÉES LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF REND SA DÉCISION

Par Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier

Sainte-Rose-du-Nord sait maintenant combien elle devra déboursier pour acquérir le lot 6 569 848 pour y aménager des étangs aérés pour son futur réseau de traitement des eaux usées. Le tribunal administratif du Québec a en effet rendu sa décision le 15 mai dernier dans ce dossier d'expropriation.

La municipalité envisage d'acquérir ce terrain situé sur la rue des Artisans depuis 2016 puisqu'il avait été déterminé qu'il s'agissait du meilleur endroit pour implanter les installations de traitement des eaux.

Depuis 2016, plusieurs démarches administratives ont été réalisées afin de conclure une transaction entre le propriétaire du terrain, M. Vincent Lavoie, et la municipalité, dont une séance de conciliation qui s'est tenue le 9 juin 2022 sans toutefois permettre de rapprocher les deux parties d'une entente.

C'est donc au terme d'une séance d'une durée de quatre jours devant les juges administratifs Josée Proulx et Jean-François Lécuyer que le Tribunal a tranché dans ce dossier. Au départ, les procureurs de M. Lavoie réclamaient des indemnités totalisant 450 327,24\$, montant auquel s'ajoutait des intérêts et des honoraires de professionnel totalisant 29 451,38\$. De son côté, la municipalité proposait 93 176\$.

AUDIENCE

Pendant l'audience devant les deux juges, les procureurs de deux parties ont fait témoigner différents experts afin de faire valoir leurs points.

Dans un cas d'expropriation, les évaluateurs en biens immobiliers sont au cœur du dossier. Même s'ils utilisaient souvent les mêmes transactions comparables réalisées au cours des dernières années, l'expert de la municipalité et celui de l'exproprié n'arrivaient pas à la même conclusion quant à la valeur marchande du terrain. C'est donc aux deux juges administratifs que revenait la tâche de trancher.

Ceux-ci ont ordonné à la municipalité de payer une indemnité de 249 356,04\$ à M. Vincent Lavoie pour l'expropriation. Des intérêts s'accumulant depuis le 10 décembre 2020 s'ajoutent sur la presque totalité de ce montant, et ce, jusqu'au paiement final.

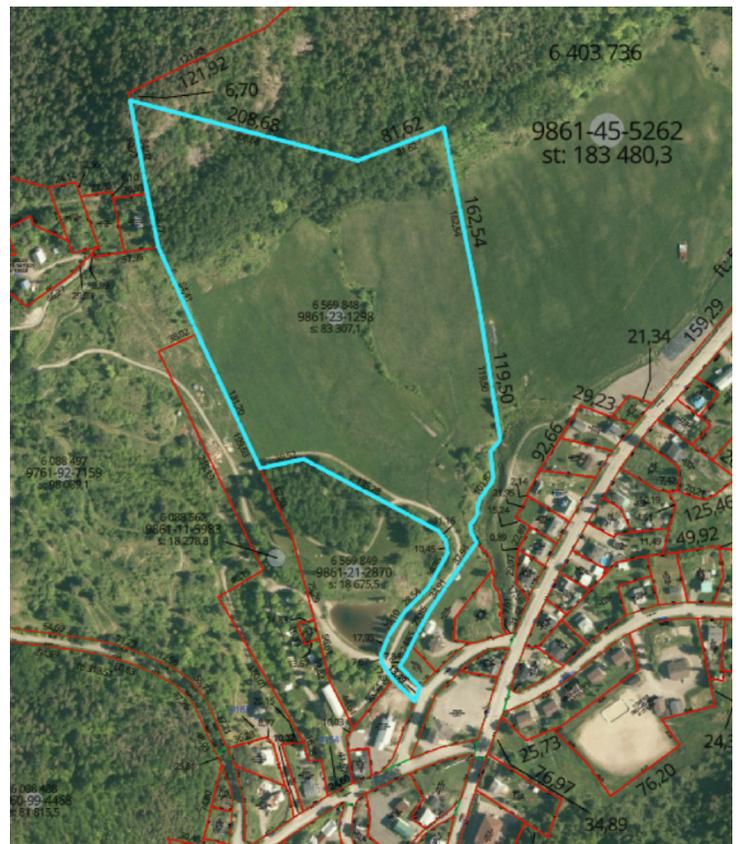
Les juges exigent aussi que la municipalité rembourse à l'exproprié un montant de 28 451,38\$ pour couvrir les frais de justice, dont les frais d'expertise.

Enfin, le Tribunal exige que la municipalité verse un montant de 8 409,09\$ lié à un désistement partiel de la municipalité dans ce dossier.

SUITE DES CHOSES

Le conseil municipal de Sainte-Rose-du-Nord a pris acte du jugement du tribunal administratif et a pris la décision de ne pas porter le jugement en appel puisqu'aucun élément de droit permettait de mettre en doute le jugement.

Il a décidé de déposer le projet de Règlement 344-2024 permettant un emprunt de 353 000\$, montant requis pour concrétiser l'expropriation du terrain et de couvrir les frais d'experts dont les frais juridiques liés au dossier. Ce règlement d'emprunt devrait normalement être adopté par le conseil lors de la séance publique de juillet.



SERVICES AUX CITOYENS... (LA SUITE) ---

INSTALLATION DE COMPTEUR D'EAU DANS LES RÉSIDENCES LA MUNICIPALITÉ À LA RECHERCHE DE VOLONTAIRES

Par Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier

Le contrôle de la consommation d'eau devient chaque année un enjeu de plus important et Sainte-Rose-du-Nord devra poser de nouveaux gestes concrets afin de respecter les directives du gouvernement du Québec à cet effet.

Les citoyens de Sainte-Rose-du-Nord savent plus que quiconque l'importance de pouvoir miser sur un approvisionnement en eau potable de qualité. Rares sont ceux qui ont oublié les événements d'il y a quelques années, lorsque les citoyens habitant le périmètre urbain se sont retrouvés, en plein été, avec des réservoirs complètement vides.

La construction d'un troisième puits est venue stabiliser la question d'approvisionnement en eau potable, mais la municipalité doit quand même assumer ses responsabilités vis-à-vis la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Le gouvernement demande en effet à toutes les municipalités le respect de certaines mesures. Sainte-Rose-du-Nord doit tenir un registre précis de sa consommation. Elle devait également s'assurer que les commerces et industries de la municipalité soient munies de compteur d'eau.

La prochaine exigence gouvernementale concerne les propriétés privées. Le gouvernement demande en effet que d'ici quelques mois, au moins vingt résidences de Sainte-Rose-du-Nord soient branchées au réseau public d'aqueduc soient dotées d'un compteur d'eau pour connaître la consommation moyenne d'une résidence.

Le conseil municipal a pris la décision que l'achat et l'installation des compteurs d'eau seraient à la charge de la municipalité. Reste maintenant à déterminer qui aura un compteur d'eau.

Sainte-Rose-du-Nord peut adopter une réglementation qui obligerait l'installation de compteur d'eau dans des résidences, mais le conseil préfère fonctionner sur la base du volontariat.

Il est donc à la recherche de propriétaires (au moins une vingtaine) qui accepteraient qu'un compteur d'eau soit installé (gratuitement) chez eux. La présence d'un compteur d'eau ne modifiera pas les frais pour utilisation de l'eau potable sur le compte de taxes annuel.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer par courriel avec la municipalité pour confirmer leur participation au projet à l'adresse admin@ste-rosedunord.qc.ca.

Ne pas se conformer aux exigences gouvernementales par rapport à la consommation d'eau pourrait avoir des effets néfastes sur les finances municipales. Le gouvernement réduit en effet le pourcentage d'aide financière dans certains programmes pour les municipalités qui ne respectent pas les consignes.

Par exemple, le financement du futur réseau de traitement des eaux usées pourrait passer de 95 à 85% si Sainte-Rose-du-Nord n'agit pas comme demandé pour le contrôle de sa consommation d'eau.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE OFFRENT LA CHAISE DES GÉNÉRATIONS

Par Anne-Marie Lavoie-Drolet, citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord et membre du personnel de l'école



Le vendredi 31 mai, les élèves de l'école Sainte-Rose-du-Nord ont remis au conseil municipal une chaise des générations. Ce projet, mené en collaboration avec les Mères au front, consiste à récupérer une chaise localement, à la transformer à l'image des enfants et finalement, à la remettre aux dirigeants de leur localité. Cette chaise sera la voix symbolique des enfants de Sainte-Rose-du-Nord et rappellera au conseil municipal de penser aux générations futures et à l'environnement dans ses prises de décision.

Après avoir travaillé très fort pour décorer leur chaise avec des éléments recyclés ou provenant de

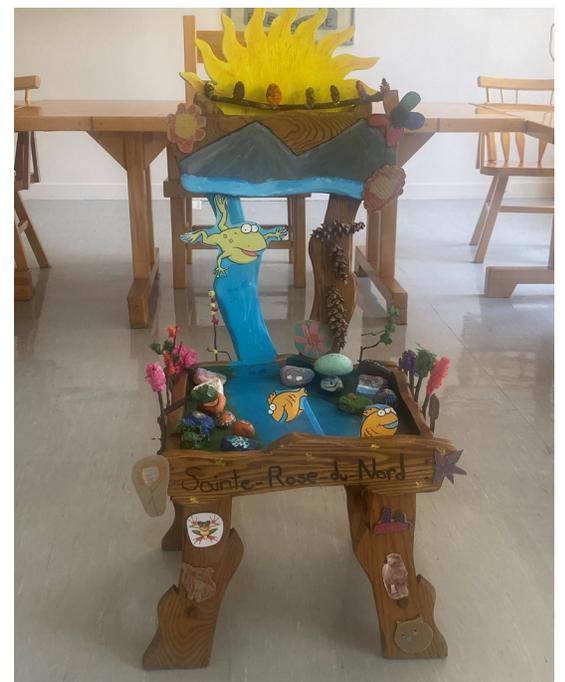
la nature, les élèves se sont déplacés à l'édifice municipal dans la salle du conseil pour la remettre au maire, au directeur général et à quelques conseillers. Deux élèves porte-paroles du groupe ont expliqué ce qu'elle représente, leurs souhaits ainsi que leur processus créatif.

Merci aux Mères au front pour ce projet inspirant et pour leur dévouement. Pour plus de détails sur leur mouvement et sur ce projet, veuillez consulter leur site Internet. Un merci tout spécial à M. Pierre Gravel, citoyen de Sainte-Rose-du-Nord, qui est venu donner un coup de main aux élèves.

Merci aux enfants du CPE pour leur participation.

Finalement, bravo à tous les élèves de l'école Sainte-Rose pour cette belle réalisation.

Vous pourrez admirer leur chaise dans l'édifice municipal de Sainte-Rose-du-Nord.



LA PLACE AUX CITOYENS! ... (LA SUITE)

TEXTE EXPLICATIF D'ALICIA ET FLORENCE

Bonjour,

Je m'appelle Florence et je vais vous décrire notre chaise. Cette chaise représente Sainte-Rose-du-Nord. Nous avons peinturé le fjord, la forêt et les montagnes parce que l'environnement est important pour nous. Nous voulons que Sainte-Rose-du-Nord reste magnifique.

Nous avons dessiné des animaux et des fleurs parce qu'ils font partie de notre paysage.

Aussi, M. Pierre nous a découpé un beau soleil en bois pour ajouter à notre chaise. Les roches représentent chacun d'entre nous. Nous sommes allés les choisir sur la plage et les avons peinturées à notre image. Les cocottes près du soleil ont été ramassées et peinturées par les enfants du CPE. Chaque enfant a peinturé sa cocotte.

Tout ce qui a été utilisé est recyclé ou trouvé dans la nature.

Merci de nous avoir écoutés et nous espérons que cette chaise vous sera utile.

Florence Pelletier Mongrain

Bonjour,

Je m'appelle Alexia et je vais vous présenter la chaise des générations que nous voulons donner au conseil municipal de Sainte-Rose-du-Nord.

Une chaise des générations, c'est une chaise que l'on récupère dans notre village et que nous transformons à notre façon. Cette chaise nous représente, nous, les enfants de Sainte-Rose-du-Nord. Nous souhaitons qu'elle soit avec vous, dans la salle du conseil. Cette chaise n'est pas une décoration. Elle vous permettra de ne pas nous oublier et de ne pas oublier l'environnement lorsque vous prendrez des décisions importantes pour le village.

Alexia Tremblay

UNE MÉDAILLE D'ARGENT POUR ISAK

Par Nancy Lavoie, citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord

Isak Hudon, citoyen de Sainte-Rose-du-Nord, a terminé son parcours de boxe à la Coupe Canada, les championnats nationaux de boxe olympique juniors et jeunes, avec une médaille d'argent au cou.

Champion québécois chez les 80 kg junior, l'athlète du Club Boxe de Chicoutimi a livré toute une bataille à celui du Manitoba, Braedyn Whitehead, lors de la finale disputée le 20 mars à Calgary. L'événement rassemblait les meilleurs pugilistes du pays.

Isak s'est finalement incliné par décision des juges à la suite du combat de trois rounds. Selon ses entraîneurs (et sa maman!), Denis Gravel, Nicolas Parent et Michel Desgagné, le jeune boxeur a offert une forte opposition, échangeant les coups opportuns avec son adversaire. Il n'a donc pas à rougir de sa performance et de la première défaite de sa carrière.

Bravo à Isak pour ton solide combat, ta persévérance et tes efforts!



LA PLACE AUX CITOYENS! ... (LA SUITE)



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Par Gaétan Côté, président du Club de l'amitié

Bonjour à tous, nous avons terminé la saison 2023-2024 avec notre assemblée générale annuelle suivie de notre souper spaghetti. Un nouveau directeur a été élu à cette occasion. Félicitations à M. Steeve Gilbert pour son engagement avec le Club de l'Amitié. Avec la présence de 80 membres, on peut dire sans se tromper que ce fut encore un autre succès.

Nous avons aussi organisé avec l'aide de M. Gilles Angers une conférence sur le journalisme dans le cadre de la semaine de la Presse et des médias le 25 mai. La conférencière invitée, Mme Carolynne Labrie, nous a expliqué la façon dont elle a procédé pour monter le reportage qu'elle a fait sur l'école de Sainte-Rose-du-Nord en septembre 2023. Encore une fois, les participants à cette activité ont apprécié son exposé et lui ont posé beaucoup de questions.

Même si la saison est terminée, nous aurons trois autres sorties au courant de l'été. Le 6 juillet, nous irons visiter le Centre d'Activités Minéralogiques Cristal du Lac, situé à Métabetchouan. Le 10 juillet, ce sera une autre sortie à la Vieille Pulperie pour assister au spectacle de Mario Vézina, et enfin le 13 juillet nous irons faire une excursion aux baleines à Tadoussac avec un coucher à l'hôtel Chant Martin. Il y aurait encore quelques places disponibles pour Mario Vézina : si intéressés, appeler Alain Lapointe au 581-306-1197.

JE VOUS SOUHAITE À TOUS DE BONNES VACANCES!



LA PLACE AUX CITOYENS! ... (LA SUITE)

UN GUIDE GRATUIT POUR LES AÎNÉS



Connaissez-vous le guide Aînés et consommation : des droits à faire valoir de l'Office de la protection du consommateur?

Il s'agit d'un outil de référence dont l'objectif est d'informer les personnes âgées de leurs droits en matière de consommation. Il pourrait ainsi vous aider à prévenir des problèmes liés à vos achats de la vie de tous les jours ou encore ceux qui impliquent de grosses sommes d'argent.

Par exemple, vous y trouverez de l'information sur :

- les erreurs de prix à la caisse;
- la vente itinérante;
- les garanties légales;
- les services de télécommunications;
- les cours;
- les cartes et les marges de crédit;
- les produits miracles offerts sur Internet;
- l'achat d'un voyage;
- l'achat de meubles sur invitation;
- les services funéraires et de sépulture.

Le guide prodigue plusieurs conseils avant de faire un achat, d'accepter une offre ou de signer un contrat. Il présente aussi vos recours en cas de problème avec un commerçant ainsi que les étapes à suivre pour vous aider à faire valoir vos droits.

En fin de compte, le guide vous fournira tous les outils nécessaires afin de faire de meilleurs choix en matière de consommation et ainsi préserver votre tranquillité d'esprit.

Il peut être téléchargé à l'adresse Québec.ca/aînés-consommation. Vous pourrez vous y référer facilement.



LA PLACE AUX CITOYENS! ... (LA SUITE)

ÇA BOUGE SUR LE TERRAIN DE BALLE!

Par Charles Tremblay, membre de l'association sportive



Après la belle saison de patinage et de hockey (près de 30 parties amicales ont eu lieu cet hiver!) qui s'est terminée à la fin février, c'est au tour des sports d'été de prendre d'assaut le terrain de balle.

Pour leur période d'éducation physique, les jeunes de l'école profitent du nouveau sentier à pas de loup pour aller jouer au ballon canadien (ou « kickball »), le sport identique à la balle molle où l'on botte un ballon plutôt que de frapper une balle.

En fin de journée, c'est le terrain de volleyball, installé au champ gauche, qui attire les sportifs et sportives du dimanche. En ce début de saison, déjà près d'une dizaine de joutes ont été disputées, ce qui confirme l'engouement pour ce sport d'équipe. Ça promet un beau tournoi le 13 juillet prochain (sortez vos agendas)!

Depuis la mi-mai, chaque mardi à 18 h se tient un match de la nouvelle ligue d'ultimate frisbee de Sainte-Rose-du-Nord, à laquelle près d'une vingtaine de personnes sont inscrites! Venez encourager les joueurs et les joueuses ou profiter du spectacle en jasant au soleil le long des lignes.

Pour plus d'information ou pour savoir quand ont lieu les parties amicales de volleyball, écrivez à l'adresse assosport.sterose@hotmail.com.

En terminant, j'invite les amateurs de VTT à éviter de passer sur le terrain multisports municipal, car cela endommage la surface de jeu et augmente les risques de blessure.

Bonne saison!



LA PLACE AUX CITOYENS! ... (LA SUITE)



UN SCULPTEUR ROSERAIN REMPORTE LE PREMIER PRIX D'UNE TÉLÉRÉALITÉ

L'équipe du sculpteur roserain Thomas Meloche a remporté le dimanche 26 mai dernier la grande finale du concours télévisé de sculpture sur sable « Les rois du château de sable » (« Race against the tide » en version originale, disponible gratuitement sur CBC gem). À l'occasion de la télédiffusion du dernier épisode, une soixantaine de personnes s'étaient réunies à l'auberge Rose des vents pour encourager Thomas et son partenaire qui s'était déplacé pour l'occasion. Après l'annonce de la victoire, la foule en liesse a eu la chance de voir de près le fameux « golden bucket », le trophée gagnant, que les sculpteurs avaient apporté avec eux. Félicitations aux gagnants!



UNE NOUVELLE ADMINISTRATION POUR LE 3G

Par Étienne Voyer, conseiller municipal

Le plus vieux restaurant de Sainte-Rose-du-Nord tourne une page de son histoire cette année. François-Xavier Girard, co-propriétaire de l'établissement depuis trente ans, prend sa retraite de la restauration. Ce seront désormais Louis-Joseph Girard et ses deux fils, Hans et Kevin qui auront la propriété du mythique casse-croûte qui restera donc une entreprise familiale. On souhaite une belle première saison touristique aux nouveaux propriétaires et une bonne retraite à François-Xavier!

LA PLACE AUX CITOYENS! ... (LA SUITE)

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU JOYEUX CARNAVAL DU SASQUATCH UN AMOUR POUR L'ART ÉPHÉMÈRE QUI PERDURE!

Par l'Abobinable Fanny Fay, citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord

La plus récente édition du Joyeux carnaval du Sasquatch qui s'est tenue au mois de mars dernier au pavillon de la montagne marquait le dixième anniversaire de l'événement. Dix ans déjà se sont écoulées depuis la première édition en 2014, ces 10 jours de festivités où naquit au village le légendaire sasquatch Kapapakat, grand gardien de l'imagination, et où arrivèrent les Porteurs d'étincelles avec leurs rituels, leurs contes et leurs danses de feu.

Tous ont la mémoire d'une mirifique envolée à la belle étoile, où des centaines de lanternes fabriquées ici même prirent leur envol, chevauchant les étoiles colorées du Docteur Pétard dans le ciel imbibé de nos rêves et de nos espoirs collectifs. Il y eut aussi les incroyables olympiades familiales intergénérationnelles où les défis et les fous rires gambadèrent au diapason des carnavales enivrés par les effluves de tourtières, de costumes poilus et de rigodons. Sans oublier, bien sûr, le cœur battant de ce beau projet: les sculptures sur neige et glace et l'échange de savoir-faire artistique de notre fabuleuse brochette de talents locaux en croissance constante. Alléluia! Je me souviens!

C'est avec nostalgie et passion, mais aussi avec foi et ténacité, que notre carnaval d'hiver local, malgré qu'il soit en version plus modeste depuis quelques années, a su nous faire sortir de nos cabanes pour nous faire giguer tous et toutes ensemble en cette saison froide où l'isolement et le besoin de se réunir se font le plus sentir.

Malgré les difficultés croissantes que connaissent les organisateurs et organisatrices d'événements culturels, les nombreux défis économiques et logistiques qui nous attendent parfois dans le détour, nous travaillons présentement sur une programmation carnavalesque d'envergure pour l'hiver 2025! Sainte-Rose-du-Nord, capitale du rêve et pays de l'hiver, mérite d'avoir sa place en tant que destination culturelle hivernale internationale! La chaleur du joli feu qui nous habite continue de nous réjouir et n'a pas fini de nous faire danser dans la nuit.

Je vous laisse sur quelques photos de notre joyeuse microédition 2024 qui fut un succès, avec les prestations d'arts du feu et de la sculpture éphémère, ainsi que les spectacles de musique multigénérationnels dont tout le monde parle encore. Je vous invite à rester à l'affût de la programmation Fjord Vivant 2024 et je vous souhaite d'être prudent avec le feu en cette période chaude et sèche, mais surtout de ne pas oublier qu'à Sainte-Rose-du-Nord, l'on peut toujours continuer de rêver, car nous savons aussi réaliser!

Amor Fati



LA PLACE AUX CITOYENS! ... (LA SUITE)



DEUX ENTREPRISES ROSERAINES NOMINÉES AU DÉFI OSENTREPRENDRE

Par Étienne Voyer, conseiller municipal



Le Défi OSEntreprendre, qui fait rayonner chaque année les meilleures initiatives entrepreneuriales de chaque région du Québec, a souligné ce printemps le travail de deux entreprises de Sainte-Rose-du-Nord.

La Coopérative forestière du Fjord a été lauréate locale dans le volet « Création d'entreprise - catégorie économie sociale », qui met de l'avant les nouvelles entreprises dont le but est de répondre aux besoins des membres et de la collectivité. Félicitations à Julia Leguerrier, Pascal Gagnon-Gilbert et Alexis Trudeau-Gratton, qui ont fondé cette coopérative en misant sur une foresterie de proximité.

La Miellerie Apicurieux, projet aux multiples facettes -miellerie, table champêtre, épicerie du terroir- créé par Émilie Sicotte et Cyril Rivart, s'est quant à elle mérité les honneurs au niveau local dans le volet « Faire affaire ensemble ». Cette catégorie reconnaît les efforts des entreprises qui se démarquent par leurs pratiques d'approvisionnement auprès de fournisseurs québécois.

Bravo aux deux entrepreneurs qui ouvrent officiellement les portes de leur établissement cet été!

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

Par Marco Bondu, directeur de la Société de développement

La Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord (SD) a tenu son assemblée générale annuelle 2023 le 29 mai dernier. Les membres présents ont alors élu les membres du conseil d'administration dont voici la nouvelle composition :

- M. Gilles Tremblay, président
- Mme Anne-Marie Lavoie-Drolet, vice-présidente
- M. Ovide Clouet, trésorier
- Mme Maude Limoges, secrétaire
- Mme Laura Ducharme, administratrice
- Mme Zila Jimenez-Grenon, administratrice
- M. Émil Grenon, administrateur

La SD a pour mission de susciter, promouvoir et soutenir des initiatives de développement durable, touchant les secteurs économiques, communautaires, nautiques, touristiques, culturels et de loisirs, afin de favoriser une croissance viable ayant des retombées positives pour la communauté.

Félicitations et merci aux membres du conseil d'administration pour leur implication bénévole !

COMITÉS PERMANENTS DE LA SD

Afin de concrétiser sa mission et de favoriser l'implication des citoyens de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, le conseil d'administration de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord (SD) a mis sur pied cinq comités permanents dont les responsables, des membres du conseil d'administration de la SD, sont les suivants :

- Mme Laura Ducharme, Comité Agriculture et Alimentation
- Mme Zila Jimenez-Grenon, Comité Arts et Culture
- M. Ovide Clouet, Comité Forêt et Lacs
- Mme Anne-Marie Lavoie-Drolet, Comité Social et Communautaire
- Mme Maude Limoges, Comité Tourisme

Avec l'aide du président de la SD, M. Gilles Tremblay, les responsables des comités permanents ont pour rôle de susciter l'implication de membres de la communauté roseraine liés aux secteurs de développement des comités, et de contribuer ainsi à la réalisation de la mission de la SD.

Si vous êtes intéressé.e.s à participer à l'un des comités, vous êtes invité.e.s à communiquer par courriel M.Marco Bondu à l'adresse suivante : developpement@ste-rosedunord.qc.ca.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT... (LA SUITE)

SAISON TOURISTIQUE ESTIVALE 2024 : BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE ET QUAI

La saison touristique estivale se prépare, et tant le Bureau d'information touristique (BIT) que l'accueil au quai présenteront quelques nouveautés.

La plus importante nouveauté est sans doute l'arrivée de Mme Mirenda Gaudreault au poste nouvellement créé de superviseure de l'accueil touristique. Alignée sur le Plan stratégique 2023-2028 de la municipalité, la création de ce poste vise à faire davantage pour que Sainte-Rose-du-Nord soit une destination de choix pour les touristes et les gens de la région. Elle supervisera donc autant les activités d'accueil touristique au BIT que celles au quai.

Au BIT, Mirenda accueillera les visiteurs en quête de renseignements sur les attraits touristiques de notre municipalité et de la région, avec l'aide de Mme Cynthia Tremblay, notre préposée à l'accueil qui est de retour, fidèle au poste, encore une fois cette année. Mirenda et Cynthia auront de nouveaux outils pour mieux servir leur clientèle, en disposant d'un grand écran et de lunettes de réalités virtuelles pour mieux faire connaître l'offre touristique locale et des environs.

Au quai, l'équipe qui épaulera Mirenda cette année sera composée de Raphaël Brunet, qui est de retour pour une deuxième année, Thalia Fontaine et Matéo Meloche. Leur tâche sera d'accueillir les visiteurs, qu'ils arrivent en voiture, en autobus, en kayak ou en voilier, mais sans oublier les touristes des navettes maritimes (La Marjolaine et les deux bateaux-mouches, Cap Liberté et Fjord Saguenay II). De petits sondages seront également faits auprès des visiteurs au quai afin de mieux connaître leurs intérêts et leurs besoins lorsqu'ils visitent le cœur villageois de notre municipalité.

En terminant, nous tenons à remercier Marie-Claude Gauthier, préposée à l'accueil et l'entretien au quai de Sainte-Rose-du-Nord durant de nombreuses années, qui nous a annoncé cet hiver son départ pour de nouveaux défis professionnels. Merci et bonne continuité Marie-Claude!

DIVERTISSEMENTS

Moyen

3	9			8	4			
		6			7	9	3	
			9	1				
		3			9		5	4
		7	1		5	8		
8	5		2			3		
				6	8			
	6	5	3			1		
			4	5			7	3

Diabolique

6	1		5					
		3				7	6	5
	5	4	3					1
			6		1		5	
	7		2		4			
2					5	6	1	
3	9	8				5		
					2		9	7

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT... (LA SUITE)

DES NOUVELLES DU COMITÉ FORÊT

Par Ovide Clouet, responsable du Comité forêt de la SD



Bonjour tout le monde!

Voici quelques nouvelles du Comité forêt de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord.

Tout d'abord, le 11 mai dernier avait lieu la table forestière. Quelques citoyens sont venus nous rencontrer pour la randonnée organisée à l'Anse-d'en-bas et pour le barbecue. Nous avons pu leur présenter notre bilan annuel 2023 du comité forêt, dont voici quelques projets réalisés :

- La finalisation de l'aménagement des pentes pistes de ski hors-piste à Tableau
- Quelques sorties éducatives
- La finalisation du portail forêt plein air

Nous profitons de cet article pour vous présenter également un nouveau projet qui commencera en 2024 : la forêt nourricière.

Ce projet consiste en l'implantation de plantes, de champignons et d'arbres à caractéristiques nourricières et médicinales dans le secteur de l'érablière sur les Terres publiques intramunicipales (TPI), comme le ginseng américain, l'ail des bois, des pleurotes, des noyers et bien plus encore !

Cette année commencera la phase 1 du projet, soit l'implantation du site, qui est prévue sur trois ans. Ensuite, nous prévoyons commencer à récolter le fruit de notre travail, sur les sept années suivantes, lors de la phase 2.

En partenariat avec l'entreprise Herboréal, ce projet est aussi un laboratoire à vocation éducative. Le projet de culture sous couvert forestier sera documenté afin de servir de recherche et développement pour connaître le potentiel de commercialisation des plantes et champignons à valeur ajoutée en région nordique. La croissance et productivité des espèces seront analysées annuellement sur une période de 10 ans (Phase 1 et 2).

L'érablière deviendra également un milieu éducatif visant la transmission des connaissances traditionnelles sur l'usage comestible et médicinal des espèces implantées. Le tout sous la forme d'ateliers pédagogiques pour les citoyens et les élèves de l'école de Sainte-Rose-du-Nord.

Ce printemps, le comité est allé faire de la reconnaissance sur le terrain et en a profité pour ramasser quelques déchets sur place. À cette occasion, nous avons trouvé l'une des espèces que nous avons choisies pour l'implantation naturellement présente dans le secteur, ce qui est de bon augure!

En terminant, précisons que même si le projet de forêt nourricière prendra forme dans une érablière, c'est-à-dire un peuplement d'érables, il ne s'agira pas d'une cabane à sucre ni d'une exploitation acéricole.

Bon été à tous et à toutes!



LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT... (LA SUITE)



FJORD VIVANT

SPECTACLES GRATUITS AU QUAI DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

Par Fanny Fay Tremblay-Girard, citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord

La Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord, toujours en partenariat avec Les Abobinables Productions Fanny Fay et L'Art Salé, est heureuse d'annoncer une nouvelle saison de Fjord Vivant qui offrira encore cet été des prestations artistiques en tout genre, sur notre magnifique quai pour le plus grand plaisir de résidents et des visiteurs.

En effet, à compter du 26 juillet, des artistes locaux et des artistes invités se produiront sporadiquement les vendredis et les samedis soir, à l'heure magique du soleil, et les dimanches en après-midi, lors des passages des navettes maritimes.

Sur la programmation à venir sous peu; des prestations de toutes les couleurs : cirque, musique, marionnette géante, échasse, conte, etc.

L'édition 2024 débutera dès le 26 juillet avec un spectacle du band folk-blues Josh and the Dirty Rags; un mélange captivant de macabre et de mélodique, offrant un refuge pour l'inexpliqué à travers la sonorité tranchante du banjo. À ne pas manquer! Tous les spectacles sont gratuits! Chapeau aux artistes! Contribution à volonté!!

Le Fjord Vivant est rendu possible grâce à la contribution financière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Promotion Saguenay, Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay, Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord et la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord.

Suivez la programmation à venir sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/fjordvivant>

Pour proposer une prestation ou pour infos : Fanny Fay Tremblay-Girard

Contacts : 581-574-8020 ou abobinablefannyfay@gmail.com

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT... (LA SUITE)



LA VOITURE ÉLECTRIQUE MUNICIPALE MAINTENANT DISPONIBLE POUR LES CITOYEN.NE.S

Par Marie Renard, agente de développement communautaire de la SD

Dans le cadre du Plan stratégique 2023-2028, pour une municipalité plus durable et attractive, nous sommes ravis de vous présenter notre nouveau projet de location de la voiture électrique municipale.

Les voitures électriques représentent une solution viable pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique. En choisissant de louer une voiture électrique, vous participez activement à la lutte contre le changement climatique. Notre processus de location est simple et pratique, vous offrant une expérience facile et agréable.

En plus de leurs bienfaits environnementaux, les voitures électriques offrent des avantages économiques considérables. La location d'une voiture électrique municipale vous permet de réduire l'utilisation de votre propre véhicule, entraînant ainsi des économies substantielles sur son usure et son entretien. De plus, les frais liés aux déplacements (essence vs électricité) sont drastiquement réduits.

Nous remercions particulièrement le Comité social et communautaire de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord et le Comité vie communautaire, vie sociale, sports, loisirs et famille de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord pour leur implication.

Le projet est également l'occasion d'optimiser l'utilisation de leur véhicule municipal. Cela signifie moins de voitures nécessaires pour répondre aux besoins de transport de la même communauté. Nous sommes convaincus que cette nouvelle offre de service aura un impact positif sur la qualité de vie de nos citoyens.

Pour davantage d'informations et pour les inscriptions, veuillez contacter Mme Marie Renard, agente de développement communautaire de la SD à l'adresse courriel suivante : communautaire@ste-rosedunord.qc.ca.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT... (LA SUITE)

6^E ÉDITION - SYMPOSIUM DE SCULPTURE À LA TROÇONNEUSE

Par Marco Bondu, directeur de la Société de développement

Le Symposium de sculpture à la tronçonneuse, anciennement connu sous le nom de Chainsaw Party, sera de retour pour une 6^e édition cet été. L'événement de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord, qui est organisé en partenariat avec Sculpture Nature, organisme co-fondé par le sculpteur roserain le plus connu de la planète, Thomas Meloche, se déroulera du 19 au 21 juillet prochain.

En direct devant le public, une douzaine de sculpteurs créeront leurs œuvres à partir de troncs d'arbre de 6 pieds de haut et de 20 pouces de diamètre. Deux d'entre eux seront récompensés le dimanche après-midi, par la remise de deux prix (Prix du public et Prix des artistes).

Deux épreuves spectaculaires de sculpture de vitesse auront lieu durant la fin de semaine. Une aura lieu au quai le samedi après-midi et une autre le dimanche, en après-midi, sur le site principal, au Pavillon de la Montagne. Le samedi soir au Pavillon de la Montagne, les activités se poursuivront toute la soirée avec un souper méchoui et spectacles.

L'accès à toutes les activités du symposium est gratuit. Bienvenue à toutes et à tous!



CORRECTIONS DIVERTISSEMENTS
la-conjugaison.nouvelobs.com Sudoku
Sudoku 4808

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT... (LA SUITE)



DES NOUVELLES DU COMITÉ FAMILLE

Par Kim Limoges, conseillère municipale

Au printemps 2024, un nouveau sentier reliant l'école et le parc municipal a été aménagé : Le sentier « À pas de loups »!

Le projet initié par le comité famille de la municipalité, puis réalisé par le comité sentier (sous-comité du comité tourisme) de la Société de développement, avait comme but de créer un espace sécuritaire pour les jeunes, un lien entre les différents lieux qu'ils fréquentent régulièrement. Le sentier a été réalisé par Ken Villeneuve (du comité sentier) et ce sont les enfants de l'école et du CPE qui ont choisi le nom.

Le comité famille travaille présentement à remettre à jour la politique familiale de la municipalité et souhaite que de nombreux projets collaboratifs entre les différents comités voient le jour.

CORVÉE DE NETTOYAGE DES SENTIERS

Par Maude Limoges, responsable du Comité tourisme de la SD

Le dimanche 5 mai dernier s'est tenue la corvée organisée par le comité sentier, sous-comité du Comité Tourisme de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord (SD), pour le nettoyage des sentiers de la Plateforme et du Quai. Une douzaine de personnes est venue prêter main forte, afin de ramasser les déchets et de dégager les sentiers des arbres potentiellement encombrants ou dangereux.

Cet événement familial a été un succès! Cela nous a permis de nous rassembler et de revisiter nos sentiers. Les participants ont même eu droit à de la sculpture spontanée en direct, que vous apercevrez peut-être lors de votre prochaine balade dans les sentiers du Quai!

Le comité en a profité pour mettre sur pied un tout nouveau comité de bénévoles pour aider à entretenir les sentiers de façon ponctuelle, selon la disponibilité de chacun. Si vous avez raté l'événement, mais que vous souhaitez faire partie de ce comité de bénévoles, contactez-nous : communautaire@ste-rosedunord.qc.ca.

Le comité souhaite également remercier non seulement les participants sur place le 5 mai, mais tous les citoyen.ne.s et ami.e.s des sentiers qui ont fait et qui font leur part dans le ramassage des déchets lors de leurs randonnées.

Citoyen.ne.s et ami.e.s bon été en forêt!

ROSE DES VENTS

programmation culturelle

été 2024



juin

8: Sarah Paquin 20h

20: D'jeff 5 à 7

juillet

14: Yoann Francoz 5 à 7

18: Patrick Bourdon 20h

août

9: Birdie Veilleux 5 à 7

23: Keith Kouna 20h

septembre

6: Alexandra Lost 20h

20: Béluga



136 rue du Quai

Ste-Rose du Nord

pour plus d'infos : aventurerosedesvents.com

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

VOTRE LIEU LECTURE/CULTURE...

Marie-Josée Paradis, citoyenne de Sainte-Rose-du-Nord

Bonjour aficionados/aficionadas de la bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord,

Les deux derniers mois ont été pourvus de quelques activités offertes aux jeunes du CPE la Pirouette avec la magnifique présence de Mme Jeannot Boudreault. Je remercie cette dame, une personnalité reconnue dans le monde de la marionnette, pour sa complicité au sein des offres d'activités culturelles proposées par la bibliothèque. Les jeunes du CPE ont apprécié marionnettes à gaine, à fils, jeux d'ombre et manipulation de la marionnette en bois! Jeunes artistes en devenir!

Une journée pédagogique avec quelques jeunes fréquentant l'école Sainte-Rose-du-Nord a donné encore l'occasion de nourrir leur curiosité infatigable... et Bonhomme pendu, une activité éducative toujours aimée, aura su les munir de nouveaux mots!

Je vous informe, chère population de Sainte-Rose-du-Nord, que pour me consacrer à des projets personnels, je n'occuperai plus mon poste à la bibliothèque à partir du mois de juin. Que subsiste votre désir de dépassement, de réalisations personnelles et d'accomplissement!

Je resterai votre toute dévouée.

PETIT RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE!



NOTRE BIBLIOTHÈQUE... (LA SUITE)

VOTRE BIBLIOTHÈQUE A UN NOUVEL HORAIRE

Pour les mois de mars et d'avril, l'horaire de la bibliothèque sera changé afin de mieux répondre aux besoins des usagers.

MARDI (2 ^e et 4 ^e du mois) 12 et 26 mars / 9 et 23 avril	SAMEDI (3 ^e du mois) 16 mars / 20 avril
de 15 h 30 à 18 h 30	de 10 h 30 à 12 h

**Sachez que vous pouvez toujours prendre rendez-vous sur appel!
Bon Printemps!**

UN GRAND MERCI POUR DES ANNÉES D'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

Suzan Lecours, conseillère et responsable de la bibliothèque

Je ne peux passer sous silence, le départ de Marie-Josée Paradis. Son implication dans la communauté n'est plus à démontrer: tant au niveau de la bibliothèque qu'auprès de nos jeunes du niveau primaire. Son concours annuel de photos, ses cours de yoga ne sont que quelques exemples des initiatives qu'elle a mises en place avec succès.

Tu vas beaucoup nous manquer, mais profite-en bien pour te reposer ce qui est un bien grand mot pour toi.

Au plaisir de te revoir.

La bibliothèque de Sainte-Rose-du-Nord vous invite à redécouvrir le plaisir de la lecture!
POUR INFORMATIONS ET PRÊT DE LIVRES SUR RENDEZ-VOUS 418-675-2250, POSTE 2603



BIBLIOTHÈQUE STE-ROSE



Cet été, partez à la découverte du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay



www.mrc-fjord.qc.ca

Services/Tourisme/Quoi faire à la MRC